



L'OACI lance un appel à des solutions novatrices pour la gestion de l'espace aérien où volent les drones

Le Symposium « DRONE ENABLE » 2018 de l'OACI se tiendra les 13 et 14 septembre à Chengdu

Publication immédiate

Montréal, le 9 avril 2018 – Les livraisons par drone, les inspections par drone et même les taxis volants autonomes feront bientôt partie de la réalité de bon nombre d'entre nous. Pour assurer la sécurité et l'efficacité de ces services, l'OACI a amorcé les travaux de consultation nécessaires à l'établissement d'orientations en matière de gestion du trafic à basse altitude des systèmes d'aéronef non habité (UAS) évoluant dans l'espace aérien national.

Consciente qu'une approche mondiale concertée aidera grandement les entreprises et autres interlocuteurs concernés à lancer leurs services d'UAS avec des niveaux adéquats de confiance dans leur investissement et de sécurité opérationnelle, l'OACI organise aujourd'hui son second Symposium DRONE ENABLE, qui se tiendra les 13 et 14 septembre à Chengdu (Chine). L'objectif ? Étudier de nouvelles solutions avec des experts et des innovateurs de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres secteurs afin de contribuer à la coordination mondiale du développement des activités des UAS et d'intégrer en toute sécurité les systèmes de gestion du trafic des UAS et les systèmes de gestion du trafic aérien traditionnel.

Dans l'optique du rendez-vous de Chengdu, l'OACI a aussi diffusé une seconde demande d'information (RFI) afin d'étoffer les éléments indicatifs qui ont été élaborés après la première édition de DRONE ENABLE en 2017. Les parties intéressées peuvent répondre à la demande d'information 2018 de l'OACI par l'intermédiaire du site web sur les systèmes d'aéronef non habité de l'institution spécialisée en aviation de l'ONU, à l'adresse : www.icao.int/safety/ua

« Nombre de nouvelles propositions et innovations voient le jour quotidiennement dans le domaine des aéronefs non habités et de leurs vols à basse altitude », a fait remarquer le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu. « L'OACI est le médiateur naturel qui réunira les meilleurs et les plus brillants éléments du gouvernement et de l'industrie pour définir la façon dont ces aéronefs peuvent être intégrés en toute sécurité dans l'espace aérien moderne, et d'une manière qui tire le meilleur parti de leurs retombées à l'échelle mondiale pour toute la gamme des exploitants du secteur public et du secteur privé ».

En octobre 2016, pendant la 39^e Assemblée de l'OACI, les gouvernements du monde ont demandé que l'Organisation élabore un cadre de réglementation pratique pour les vols d'UAS dans l'espace aérien national, en plus des normes qu'elle élaborait déjà pour les vols internationaux.

« Divers États et groupes régionaux travaillent à élaborer un outil de gestion de l'espace aérien où volent les UAS à plus basse altitude, et les travaux de l'OACI dans le cadre de ce processus de demande d'information aideront à définir des solutions harmonisées qui privilégient la sécurité, la sûreté, la durabilité et qui, surtout, sont alignées mondialement », a noté la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu.

« Notre principal objectif à l'OACI est de mieux définir les enjeux en cause, qu'ils soient techniques, opérationnels ou juridiques, et d'assurer également que la sécurité reste au tout premier rang de nos priorités. »



À la suite du succès du premier Symposium DRONE ENABLE de l'OACI l'an dernier, un second Symposium DRONE ENABLE sera organisé les 13 et 14 septembre 2018 à Chengdu. L'objectif cette année sera d'étudier des solutions avec des experts de l'industrie, du milieu universitaire et d'autres innovateurs portant sur l'évolution prochaine et l'intégration de la gestion du trafic des UAS et de la gestion du trafic aérien traditionnel. . Référence photographique : Frankhöfner/Wikicommons

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 192 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Initiatives de l'OACI dans le domaine des systèmes d'aéronef non habité](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications

aphilbin@icao.int

+1 514-954-8220

+1 438-402-8886 (mobile)

Twitter : [@ICAO](https://twitter.com/ICAO)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)